

# Cinéma et audiovisuel

La Ville de Toulouse souhaite accroître son influence à l'échelle nationale dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel pour devenir l'un des lieux-phares du tournage en France.

Elle a donc pour objectif de mieux structurer une filière qui s'est jusqu'ici développée de façon empirique au gré des projets de chaque établissement ou de chaque acteur culturel, sans cohérence globale et sans réelle complémentarité des professionnels entre eux.

Cette politique sera menée en articulation avec les autres collectivités publiques et particulièrement avec la Région Midi-Pyrénées qui œuvre à la structuration de la profession, entre autres par ses aides à la production et à la création.

## Formation et éducation à l'image

Premier maillon de la chaîne professionnelle, la formation constitue probablement l'un des plus efficaces si l'on considère le nombre de réalisateurs, d'auteurs, de techniciens et de professionnels du cinéma formés chaque année à Toulouse. Cet acquis, en ce qui concerne tant la formation initiale avec ses classes optionnelles du secondaire (notamment celles du Lycée des Arènes, dont le niveau est nationalement reconnu), que continue avec son école supérieure de l'Audio Visuel, sera préservé et consolidé.

En revanche, la Ville de Toulouse entend davantage mobiliser les énergies en matière d'éducation à l'image, afin que les jeunes générations, chaque jour confrontées aux images diffusées sur de multiples écrans, puissent être en mesure d'en décrypter les codes. Elles doivent être sensibilisées à la création et au montage des images et acquérir la capacité critique de les appréhender, tout en découvrant les œuvres qui ont marqué l'histoire du cinéma et de la télévision. La Maison de l'Image, équipement en cours de réalisation dans le cadre du Grand Projet de Ville, participera activement à cette démarche avec un volet prioritaire « éducation à l'image ».

Le parcours culturel gratuit concernera aussi fortement le cinéma et l'audiovisuel. Pour cette opération, la Municipalité encourage les structures culturelles et éducatives impliquées dans l'éducation à l'image et au cinéma, quelles que soient les tranches d'âges concernées, à être forces de propositions en la matière.

En lien avec le Rectorat, les services culturels et éducatifs de la Municipalité mèneront un travail de sensibilisation auprès des enseignants pour qu'ils s'emparent de cette question et disposent d'outils pédagogiques appropriés. Une articulation sera étudiée avec les dispositifs nationaux, régionaux et départementaux (Jeunes au Cinéma, Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycée au cinéma, Passeurs d'images).

## Création, production et tournage

Soucieuse de ne pas se substituer dans ce domaine à la Région Midi-Pyrénées, la Ville de Toulouse interviendra sur quatre axes principaux :

- L'attractivité de la métropole toulousaine auprès des réalisateurs, son potentiel de scène urbaine, doivent être davantage exploités. La Municipalité va pour cela donner une réelle dynamique à son bureau d'accueil de tournages, « Toulouse Tournages », selon différentes modalités à préciser : adhésion à la commission du film France, mise en synergie avec les différents opérateurs de la ville, communication auprès des producteurs en France et à l'étranger, création d'une base de données opérationnelle recensant les compétences techniques et artistiques locales, partenariat avec des hôtels et restaurants... Ce bureau municipal de tournages dont l'effectif serait progressivement conforté proposera aux équipes de production qui tournent à Toulouse des listings de comédiens et de techniciens locaux. Le nouvel essor de Toulouse Tournages sera pensé en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées et avec les deux autres bureaux de tournages régionaux.

- Dans le but de soutenir la création et la production locale de documentaires, de fiction et d'animation, la Ville de Toulouse envisagera la possibilité de parrainer un espace pour la production locale sur TLT, télévision que la Municipalité souhaite renforcer dans ses missions de service public. Cet espace permettrait de mettre en valeur les productions locales (producteurs, tournages, auteurs toulousains. . .).

- La Ville de Toulouse encouragera par ailleurs l'implantation de « pôles image », principalement dans le secteur inventif de l'animation, qu'il s'agisse de pépinières d'entreprises audiovisuelles ou de résidences d'artistes. La Maison de l'Image, lieu de création dans les domaines de l'image et du numérique, pourrait abriter l'un de ces pôles. Dans la même logique, une mise en synergie pourrait être étudiée à l'Arche Marengo entre TLT, l'INA, la Médiathèque avec la possibilité d'une pépinière de producteurs.

- Enfin, une attention toute particulière sera apportée aux projets associatifs et exigeants d'« audiovisuel vivant », de transdisciplinarité autour de l'image et de transmission des cultures et des mémoires.

## ► Diffusion

En plus de l'effort qu'elle consacrera à la télédiffusion (magazine culturel, espace documentaire sur TLT), la Ville de Toulouse est désireuse d'harmoniser la diffusion cinématographique, vidéo et audiovisuelle en instaurant une « politique de passerelles » entre les différents lieux de diffusion, les festivals et les projets associatifs. Cela suppose de clarifier les modalités de collaboration entre les structures d'accueil et les diffuseurs, de mieux coordonner les programmations, de donner une meilleure visibilité aux événements. À ce titre, l'aide aux festivals sera reconsidérée en fonction de leur exigence artistique, de leur impact professionnel et public et de leur référencement par le CNC.

Les projets qui proposeront de varier les lieux de projection, notamment dans les quartiers les moins bien pourvus en lieux de diffusion, seront encouragés. La création d'un festival de cinéma en plein air, en lien avec d'autres grandes manifestations populaires, est à étudier.

L'aide aux salles de cinéma sera conditionnée à leur démarche de qualité de programmation (notamment celles labellisées « art et essai »), à leur travail partenarial avec les autres institutions de leur domaine et à leur capacité à rendre leur lieu vivant et attractif à travers des conférences, des animations, des échanges avec le public.

## ► Conservation et ressources

Dotée de la deuxième cinémathèque de France et de plusieurs autres lieux-ressources, la Ville de Toulouse, en lien avec le Département de la Haute-Garonne, se donne pour objectif de valoriser ces atouts en les mettant à la portée des professionnels et du public. Elle envisage pour cela d'inciter les différents opérateurs à mutualiser leurs moyens, y compris techniques, à confronter leurs catalogues et leurs inventaires pour éviter l'éparpillement et les doublons dans les collections, les ressources documentaires, les abonnements, etc.



Atelier vidéo.

## Le « Quartier du cinéma »

Dans le cadre de son nouveau projet urbain, la Ville de Toulouse va identifier un « Quartier du cinéma » regroupant la Cinémathèque, le cinéma ABC, l'École supérieure d'audiovisuel (ESAV) et le Lycée Saint-Sernin qui abrite une « option cinéma ». Cette démarche, qui n'exclut en rien les autres acteurs du champ de l'image, a pour but de mettre en synergie les opérateurs implantés dans un même quartier et intervenant dans des domaines différents et complémentaires. Par exemple, un centre de ressources « cinéma et image » doit être identifié par le grand public et les professionnels, et à leur service. Le bureau des tournages pourrait y être installé.

En instaurant un dialogue plus régulier entre eux, la Municipalité souhaite donner une nouvelle visibilité urbaine mais aussi nationale et internationale à cette entité et favoriser les programmations communes, les partenariats et les initiatives partagées (bibliothèques, expositions. . .).